



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DRIM TECHNOLOGIES

ARTICLE 1 : DÉFINITIONS

Est appelé fournisseur la société de services internet, ci-après dénommée "Drim Technologies ", sise IBM - PIT de la Pompignane 34055 Montpellier cedex 1.

Est appelé client la personne physique ou morale signataire des bons de commande.

L'Internet est un ensemble de réseaux interconnectés, situés à travers le monde.

Est appelé identifiant le couple nom d'utilisateur / mot de passe permettant au client de s'identifier sur le réseau.

Est appelé espace web un espace de stockage alloué par Drim Technologies à chaque client.

Est communément appelé netiquette l'ensemble des règles d'usage des utilisateurs d'Internet, parmi lesquelles :

- ne pas envoyer de courriers électroniques en masse à des personnes qui n'en ont pas fait la demande ("junkmail" ou "spam").
- ne pas poster un message dans un ou plusieurs groupes de discussion, avec un contenu sans rapport avec le thème de ces groupes.
- respecter les droits d'auteurs.
- ne pas aller à l'encontre de la RFC1855

ARTICLE 2 : OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités selon lesquelles Drim Technologies met à disposition de son client ses produits : Dépôt de Nom de domaine, Solutions d'hébergement et Packs Web.

L'ensemble de l'offre Drim Technologies se trouve détaillée à l'adresse : <http://www.drim.net/>. Le bon de commande affiché en ligne fait partie intégrante du présent contrat. Toute commande d'un ou de plusieurs produits Drim Technologies en ligne ou hors ligne implique l'acceptation du présent contrat.

Le présent contrat est souscrit pour une période de un an à compter de la date de mise en service du produit commandé. Il est renouvelable par tacite reconduction par période d'une année. Le contrat peut-être résilié sur simple demande du client par lettre recommandée avec accusé de réception 3 mois minimum avant la date anniversaire de mise en service.

Le paiement de la redevance annuelle doit parvenir à la société Drim Technologies au plus tard une semaine avant la fin de chaque annuité (la date de la facture faisant foi). Tout défaut ou retard de paiement de la part du client entraîne une rupture automatique du présent contrat. Drim Technologies se réserve le droit de mettre fin au présent contrat à n'importe quel moment et sans préavis, sous réserve de l'envoi d'une lettre recommandée au client (à l'adresse communiquée lors de la commande). Dans le cas d'un non-paiement, d'un manquement aux politiques d'utilisation ou pour toute autre raison à la discrétion de Drim Technologies, Drim Technologies aura le droit, sans aucun avis et immédiatement, de suspendre le compte du client en lui remboursant la balance non-utilisée de son paiement. En cas de violation des politiques d'utilisation du service, le compte du client pourra être suspendu sans remboursement.

ARTICLE 3 : LES PRODUITS

3.1 - L'identifiant :

Suite à la commande et à la validation du paiement du produit, le client reçoit un identifiant à l'adresse figurant dans son bon de commande. Cet identifiant permet d'administrer les produits Drim Technologies commandés par le client.

3.2 - Espace Web :

Drim Technologies propose au client l'hébergement sur ses serveurs DNS d'un nom de domaine et sur ses serveurs WEB d'un espace disque associé, moyennant le paiement d'une location dont le coût est fonction du produit choisi par le client. Le client pourra choisir son nom de domaine (adresse Web), dans la mesure où celui-ci est disponible et dans le respect de la charte de nommage suivant l'extension choisie. Le client dispose d'une totale liberté quant au contenu de son espace web, dans la mesure où il est conforme aux lois et règlements en vigueur en France et dans son pays d'origine. Il est notamment exclu de publier toute forme de contenu associé directement ou indirectement :

- à la pornographie
- à des programmes piratés (MP3, cracks ...)
- à un caractère raciste ou profane

Drim Technologies se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de mettre hors-ligne tout contenu qu'il estimerait non conforme aux lois françaises, internationales ou à la netiquette.

3.3 - Adresse email :

Drim Technologies met à la disposition du client des adresses email, des alias email et des redirection d'emails dont le nombre est défini dans la formule choisie par le client. Le client pourra choisir ses adresses dans la mesure où elles sont disponibles et acceptées par Drim Technologies. Drim Technologies se réserve le droit, à tout moment et sans préavis de supprimer une ou l'ensemble des adresses emails, alias et redirection, s'il estime que l'usage qui en est fait n'est pas conforme à la netiquette. Certaines adresses techniques sont réservées.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Le client s'engage à fournir des informations justes et sincères lors de la réservation de son ou ses noms de domaine. Il s'engage à prévenir Drim Technologies de tout changement concernant les données fournies et serait seul responsable des éventuels dysfonctionnement qui pourraient résulter d'informations erronées.

Le client assume seul l'entière responsabilité des éventuelles atteintes à la propriété intellectuelle ou industrielle de tiers, à l'ordre public et aux bonnes moeurs et de tout autre litige concernant le ou les noms de domaines achetés via Drim Technologies.

Le client est seul responsable du choix du ou des noms de domaine qu'il achète. En aucun cas Drim Technologies ne saurait être tenu responsable de recours concernant un nom de domaine acheté via Drim Technologies.

Le client doit maintenir une adresse email et une adresse postale valides. Les informations seront mises à jour sur simple demande du client.

Le client s'engage à ne pas tenter de pénétrer les systèmes informatiques d' Drim Technologies ou tenter de le faire.

4.1 - Utilisation de scripts CGI/PHP :

Drim Technologies fournit des packs d'hébergement qui permettent l'utilisation de scripts CGI,PHP, ASP et d'autres programmes exécutables. Ces scripts utilisent beaucoup plus de ressources système que de simples pages html, il y a donc certaines restrictions dans l'utilisation de ces fonctionnalités. Les scripts doivent utiliser des ressources systèmes acceptables. Les scripts qui utilisent un très grand nombre de cycles de CPU et un très grand espace mémoire RAM devront être suspendus ou des frais additionnels pourront s'appliquer. Drim Technologies fera son possible pour aviser les clients qui utilisent des scripts utilisant un trop grand pourcentage de ressources système avant de suspendre ceux-ci. Par contre, si les scripts causent des problèmes aux autres clients ou que ceux-ci prennent beaucoup trop de ressources ils pourront être stoppés sans préavis. Chaque espace Web ne doit pas utiliser plus de 2% des ressources du système pour une période de temps de plus de 5 secondes ou 3600 hits maximum par heure. Les scripts ne doivent en aucun cas interagir avec la configuration du serveur ou le matériel. L'exécution de scripts de ce genre pourra entraîner l'annulation immédiate du compte client sans remboursement. L'utilisation de votre pack pour fournir des services de compteurs ou d'autres services CGI/PHP à un grand nombre de personnes est soumis à l'accord préalable de Drim Technologies.

4.2 - Utilisation de PHP/MySQL ou ASP/ACCESS ou ASP/SQL SERVER :

Le client est averti que l'utilisation abusive (ou reposant sur une programmation incorrecte) de MySQL et PHP ou Access/ASP ou SQL Server/ASP (scripts en boucle, connexion persistante, etc.) peuvent être de nature à rendre incompatible le fonctionnement du site sur un serveur mutualisé, et exposer le site concerné à une suspension sans préavis afin de garantir une qualité de service acceptable à l'ensemble des clients du serveur.

4.3 - Transfert de noms de domaine :

Par transfert d'un nom de domaine, on n'entendra non pas le transfert de la propriété effective du droit d'usage, mais le transfert technique de prestataire (changement de DNS). Le client affirme être propriétaire de ce droit d'usage lorsqu'il demande le transfert d'un nom de domaine ou bien être mandaté par le propriétaire susnommé. Drim Technologies effectuera les formalités nécessaires ou guidera le client dans l'accomplissement de ces formalités. Néanmoins, le client déclare avoir été averti que seule la personne nommée comme contact administratif pour ce domaine peut valider ce transfert. Drim Technologies ne saurait être tenu pour responsable de l'impossibilité de transférer ce nom de domaine ou des délais en résultant, cette impossibilité n'invalidant pas systématiquement le contrat d'hébergement. Drim Technologies n'est donc tenu à cet effet que d'une obligation de moyens.

4.4 - Enregistrement/transfert .FR :

Pour toute demande auprès de l'AFNIC (attribution du N° de formulaire) le nom de domaine doit être justifié et conforme à la charte de nommage de l'AFNIC. Drim Technologies procédera à la demande d'enregistrement d'un nom de domaine ou au changement de délégation (sous réserve de l'acceptation du dossier par l'AFNIC), uniquement à réception de toutes les pièces justificatives nécessaires (lettre d'engagement et justificatifs).



En cas d'informations incomplètes ou erronées, de documents manquants, de non conformité à la charte de nommage ou de refus de l'Afnic, Drim Technologies suspendra toute demande et aucun remboursement ne sera effectué.

Dans les cas d'un transfert, le client doit aussi envoyer une lettre recommandée avec accusé réception à son ancien prestataire afin qu'il valide sa demande auprès de l'AFNIC.

Toute modification des informations du whois (serveurs de noms DNS, informations relatives au contact administratif) sera facturée 90 € HT de manière forfaitaire.

4.5 - Facturation des noms de domaine :

Les frais internic sont inclus uniquement pour la création d'un nouveau nom de domaine ou dans le cadre d'un changement de registrar effectué 60 jours avant la date d'échéance du nom de domaine. Dans le cas d'un changement de délégation, les frais de renouvellement d'un nom de domaine enregistré au préalable chez Networks Solution Inc. sont inclus dans le prix des produits (si ce transfert est effectué au moins 60 jours avant la date d'expiration du domaine).

Drim Technologies ne réglera aucune facture d'enregistrement ou de renouvellement de nom de domaine si Drim Technologies n'est pas le contact de facturation (billing contact). Toute modification du contact de facturation (billing contact) peut entraîner la suspension de la prise en charge par Drim Technologies de la facture du Registrar.

4.6 - Droit des marques :

Les noms de domaines enregistrés par le client sont de son entière responsabilité.

Le client s'engage à respecter la législation en vigueur concernant le droit des marques. Drim Technologies rappelle au client que la contrefaçon de marque est sanctionnée pénalement. Il s'agit en effet d'un délit pénal. Les peines qui peuvent être prononcées sont des amendes, voire des peines d'emprisonnement, et des fermetures d'établissement.

Drim Technologies ne pourra être tenu responsable du non-respect de la législation par le client et lui rappelle qu'en cas de poursuites civiles ou pénales à son encontre, Drim Technologies pourra suspendre l'utilisation de son nom de domaine à la suite d'une injonction effectuée par une autorité judiciaire.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITÉ DE DRIM TECHNOLOGIES

Drim Technologies s'engage à tout mettre en oeuvre pour procéder à l'enregistrement/transfert/renouvellement des noms de domaine après validation du règlement de la commande correspondante. Il s'agit toutefois d'une obligation de moyen et en aucun cas une obligation de résultat.

5.1 - Contenu :

Drim Technologies n'exerce pas de contrôle sur le contenu émis par le client, que ce soit à travers son espace web ou les courriers qu'il serait amené à envoyer. En aucun cas Drim Technologies ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait :

d'informations, de sons, d'images, de textes et de tout document multimédia contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur son espace web par le client.

de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux oeuvres contenues ou diffusées, en intégralité ou partiellement sur l'espace web du client.

5.2 - Accessibilité :

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, que le client déclare connaître, Drim Technologies ne peut en aucune manière être tenu responsable des vitesses d'accès depuis d'autres sites, dans le monde ou de ralentissements, des difficultés d'accès au site du client. Drim Technologies ne peut pas non plus être tenu responsable du non-acheminement de courriers électroniques, articles de forum de discussion, du fait des mêmes limitations et caractéristiques de l'Internet. Drim Technologies se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses services pour des raisons de maintenance et/ou d'amélioration sans droit à indemnités. Cependant, Drim Technologies s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption. (99.9% de disponibilité constatée)

5.3 - Sécurité :

La responsabilité de Drim Technologies ne saurait être engagée en cas d'introduction malveillante sur l'espace web du client ou pour un piratage des boîtes aux lettres du client et ce, malgré toutes les mesures de sécurité prises par Drim Technologies.

5.4 - Déni de garanties :

Le service de Drim Technologies est fourni sur une base de disponibilité. Drim Technologies dément spécifiquement n'importe quelle autre garantie, y compris n'importe quelle garantie de valeur marchande ou de forme physique pour un but particulier. En aucun cas Drim Technologies ne sera responsable des dommages



consécutifs, indirects, spéciaux ou fortuits. Même si Drim Technologies a été informé par le client de la possibilité d'une telle perte ou dommages potentiels. Si le service de Drim Technologies au client était perturbé, ou en défaut de fonctionnement pour toutes raisons, Drim Technologies est non responsable pour la perte de revenus due à une interruption de service.

5.5 - Force majeure :

Drim Technologies ne sera pas tenu pour responsable pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence. Le cas de force majeure suspend les obligations nées du présent contrat pendant toute la durée de son existence. Cependant si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à 30 jours consécutifs, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit du présent contrat par l'une ou l'autre des parties huit jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant cette décision.

5.6 - Indemnité :

Le client convient de défendre, garantir et tenir le fournisseur innocent contre toute perte, dommage ou réclamation, (y compris mandataire honoraire) reliés à l'usage de ce service fournit par le fournisseur au client sous cet accord, y compris mais non limité à : fausse publicité, responsabilité réclamée pour produit ou service vendu par le client, "copyright" ou marque déposée, interruption ou défaut du fonctionnement du service ou pour tout contenu soumis par le client.

ARTICLE 6 : RECONDUCTION / RÉILIATION

Tout défaut ou retard de paiement de la part du client entraîne une rupture automatique du présent contrat. Les abonnements d'hébergement et de noms de domaine sont renouvelables annuellement par tacite reconduction. Le client peut résilier son abonnement avant le terme en le signifiant à Drim Technologies par courrier avec accusé de réception 3 mois minimum avant la date de fin de contrat. Dans le cas contraire, le loyer annuel suivant est automatiquement dû dans son intégralité. Cette résiliation n'entraîne aucun remboursement.

ARTICLE 7 : CONDITIONS PARTICULIÈRES

En cas d'achat de nom de domaine par Drim Technologies pour le client, Drim Technologies sera inscrit comme contact technique par défaut (sauf demande expresse de la part du client). Le propriétaire du nom de domaine est toujours le contact administratif. En cas de transfert, le client s'engage à inscrire Drim Technologies comme contact technique dans les informations du nom de domaine. Faute de quoi, Drim Technologies ne pourrait être tenu responsable de la non mise à jour d'information nécessaires au bon fonctionnement dudit nom de domaine. Ces droits seront restitués à la fin du présent contrat.

Les prix des loyers et prestations proposés sont ceux mentionnés sur le bon de commande. Ils s'entendent hors taxes (HT), la TVA étant en sus (19,6%) et sont payables d'avance en euros pour une période annuelle. Drim Technologies pourra modifier ses prix à tout moment sans préavis. Le prix des prestations payées d'avance est garanti pour la période concernée. Drim Technologies se réserve le droit de répercuter sans délai toute nouvelle taxe ou toute augmentation du taux des taxes existantes.

Date ___/___/_____ Nom _____

Bon pour accord _____ Cachet de l'organisme _____

Signature _____